## BULLETIN D'INSCRIPTION ADULTES BY THE WAY VENELLES 2022-2023

valable du 01/09/2022 au 31/08/2023

MERCI DE RENSEIGNER TOUTES LES INFORMATIONS DEMANDEES EN MAJUSCULES et 1 bulletin par adhérent

	ı	EN I	MAJ	USC	ULE	S et	1 bu	Illeti	n pa	ır ad	hére	ent			
NOM ADHEREN	Т														
PRENOM ADHE	REN	Т													
ADRESSE															
CODE POSTAL															
VILLE															
DATE DE NAISS	ANC	E				1			1						
SEXE HOMME FEMME															
EMAIL											@				
TEL FIXE															
TEL MOBILE															
PERSONNE A CO	ONT	AC	TEF	REN	V CA	AS D	E P	В							
TEL MOBILE															
ASSURANCE RAQVAM MAIF Associations et Collectivités Toutes les activités pratiquées au sein de l'association sont garanties.  Les contrats d'assurance sont à votre disposition sur simple demande.   J'accepte le droit à l'image (photos ou vidéos pouvant être diffusées sur notre site web, page Facebook ou sur des journaux, prospectus, flyers ayant pour but de promouvoir les activités de l'association)  J'ai lu et j'accepte le Règlement Intérieur de By The Way Venelles (consultable sur notre site Internet).  Date: Signature:															

ADHESION ANNUELLE 2022-2023									
	FAMILLE	INDIVIE	UELLE						
TYPE ADHESION ET TARIF		☐ TARIF PLEIN	☐ REDUIT *						
	30,00 €	20,00€	15,00 €						

	30,00 €		20	0,00	) €			•	15,0	0 €	
PARTIC	IPATION AUX SE	ANC	ES H	EB	DOI	MAI	DAIF	RES			
SALLE: TRIBOULE	HORAIRE :										
NB SEANCES F	AR SEMAINE	1 S	EANC	Œ	CH	IOIX		≥ 2	SEA	NCE	ES
TARIF PLEIN		35	0,00	€				_		ULE	
TARIF REDUIT										EE 00€	<b>»</b>
- à partir de la 2eme adhésion du foyer			320,00 €								
- étudiants ou demai	ndeurs d'emploi*							L			
* Pour pouvoir bénéfic JUSTIFICATIF AU MON			t ou d	ema	nde	ur d'	emp	loi),	fouri	nir ur	1
PARRAINAGE : I	Remise de 10€ offe	erte a	u par	rraiı	n et	au	nou	vel	adhe	éren	t
NOM DU PARRAIN											
OU NOM DU FILLE	JL										

MODE DE REGLEMENT DES PARTICIPATIONS	CHOIX ET MONTANT
1 CHEQUE ANNUEL à l'ordre de l'Association By The Way Venelles	
3 CHEQUES TRIMESTRIELS (encaissés fin octobre – janvier – mai)	
10 CHEQUES MENSUELS (2 encaissés fin octobre puis 1/mois jusqu'à fin juin)	
1 Virement annuel (IBAN FR76 1027 8090 6500 0202 4840 164 – CMCIFR2A) en indiquant vos nom et prénom	
ANCV – Chèques vacances	
Autre : ESPECES, Pass Loisirs de Venelles (à demander au CCAS)	